

La pratique de médiation dans les dossiers de harcèlement moral et sexuel au Québec

Ce type de dossier présente des difficultés et une dynamique particulières pour tout médiateur. Ce sont des dossiers difficiles, mais pas impossibles, car plusieurs facteurs favorisent la recherche d'une solution consensuelle.

Au Québec, le recours à la médiation est de plus en plus populaire, car les enquêtes administratives et le système judiciaire laissent souvent l'employeur et les travailleurs avec des problèmes non résolus et parfois même dans une situation détériorée.

Objectifs :

- Découvrir un modèle d'intervention québécois ayant fait ses preuves
- Acquérir des connaissances sur le cadre légal du harcèlement au Québec
- Obtenir des idées sur l'organisation de l'intervention et la posture du médiateur
- Connaître des techniques d'intervention à travers un cas pratique
- Pratiquer des entrevues individuelles
- Examiner des exemples de contrat de service, protocole, engagement à la confidentialité, invitation à la médiation, entente et rapport

Programme :

2 demies-journées d'une durée chacune de **3h30 de 14h00 à 17h30, les 21 et 22 octobre 2021** – formation donnée à distance par visioconférence

Jour 1 :

Contexte légal du harcèlement au Québec
Début de l'analyse de cas
Organisation de l'intervention
Protocole de médiation
Invitation à la médiation

Jour 2 :

Tenue de la médiation, posture du médiateur, vision des médiés, cadre d'entrevue
Exercice d'entrevue individuelle
Analyse d'ententes et de rapports administratifs

Méthodes :

Exposés théoriques, échange d'expérience, étude de cas et expérimentation

Public cible : Médiateurs ayant suivi une formation initiale

Présentation de Céline Vallières

Me Vallières a été admise au Barreau du Québec en 1987 et elle a complété une maîtrise en droit économique et financier à l'Université Laval en 1993. Elle est également formée en programmation neurolinguistique, communication non-violente et en neurosciences. Jusqu'en 1998, elle a agi comme professionnelle au Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec faisant ainsi partie de la vague des pionniers au Québec en matière de justice alternative. En 1998, elle a débuté sa pratique privée en tant que médiatrice et formatrice et depuis elle n'a cessé d'accumuler une vaste expérience dans ces deux domaines. Elle est médiatrice accréditée en matière familiale, civile, travail et commerciale et elle forme des médiateurs au Barreau du Québec et au Centre de médiation Iris. Me Vallières est également médiatrice agréée par l'Institut d'arbitrage et de médiation du Canada qui est la seule à décerner ce plus haut titre au Canada.

Me Vallières est auteure de plusieurs ouvrages et influenceuse sur le web où elle développe une communauté toujours plus grande tant nationale qu'internationale. On apprécie son authenticité, sa générosité et sa joie contagieuse.